

# La procédure législative expliquée



par [FIREARMS UNITED](#)

# Procédure législative concernant la Directive Armes (version 2.0)



par [FIREARMS UNITED](#) et [l'UNPACT](#)



# Proposition de la Commission

Une semaine après les attentats de Paris en novembre 2015, la Commission a transmis une proposition simultanément au :

Parlement européen (PE)

Conseil de l'UE

Parlements nationaux

Comme le Conseil la considérait appropriée, il a également consulté :

La Commission des régions (COR ou Coreper)

Le Comité économique et social (ESSC)



Davantage de détails : [procédure législative ordinaire](#)



# Les parlements nationaux ont fait défaut

## Contrôle de subsidiarité

- Depuis 2009 les parlements nationaux peuvent donner un carton jaune ou rouge à l'UE pour bloquer les projets de loi.
- Les parlements nationaux ont donné un carton jaune à une nouvelle **législation à deux reprises seulement et n'ont jamais donné de carton rouge.**

## Seules la Suède et la Pologne se sont plaintes

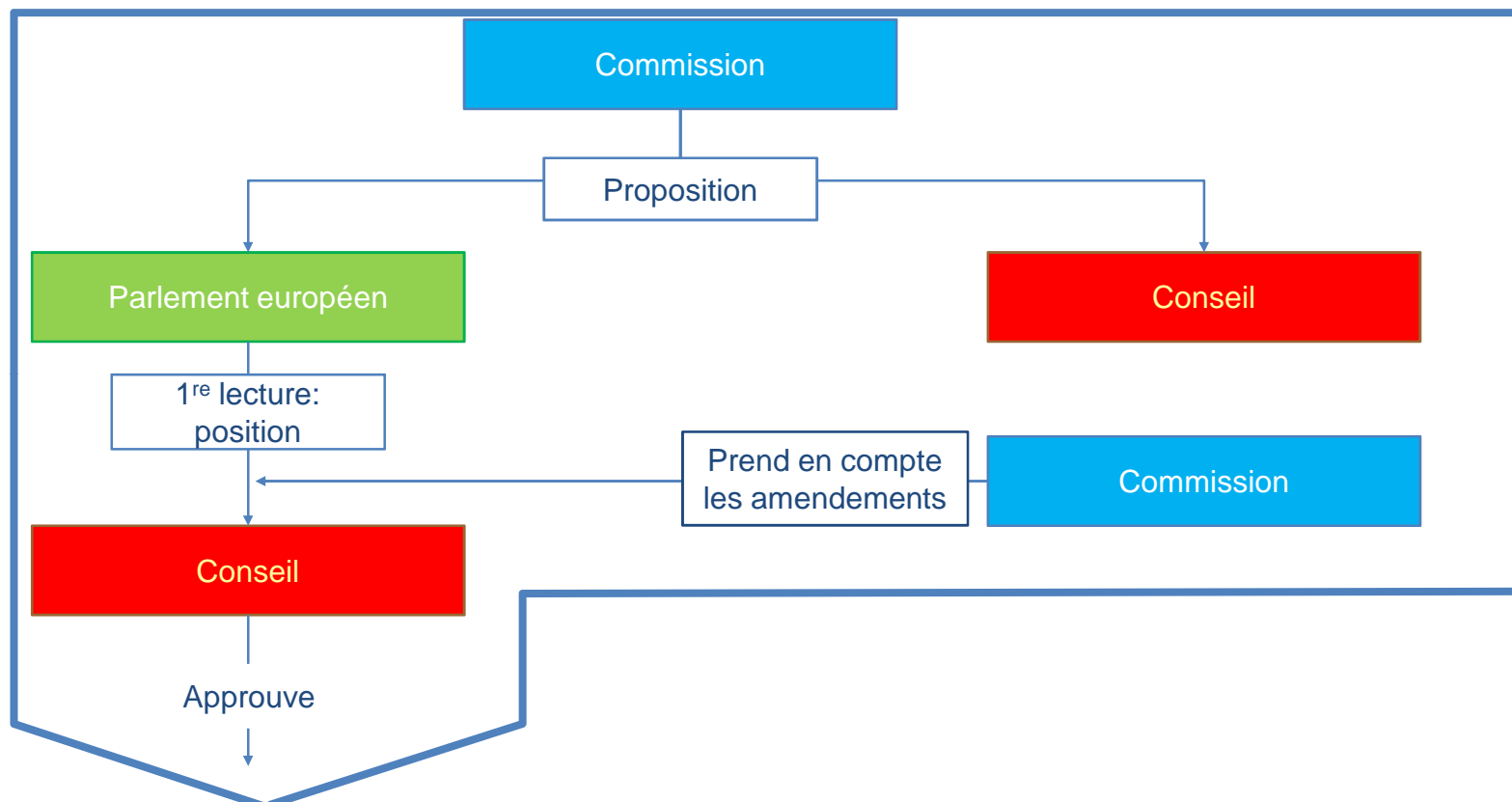
- Parce que la Commission a escamoté les quatre semaines de consultation des parties prenantes avant la publication de la proposition et également abusé de la trêve de Noël, **seuls deux parlements nationaux ont pu émettre leurs griefs dans le délai de huit semaines.**



Davantage de détails : [la subsidiarité de l'interdiction des armes en UE](#)



# La Commission voulait une adoption rapide de sa proposition dans les trois mois



# Impact de la proposition de la Commission

Elle **sape réellement la sécurité nationale** en créant un vide dans les pays dont la sécurité repose sur des forces de réserve actives

Elle **met en danger les citoyens respectueux des lois** en interdisant des armes à feu, de tir à blanc et de sauvetage conservées pour l'auto-défense et la protection

Elle **élimine de nombreuses disciplines de tir sportif** et d'autres loisirs légaux

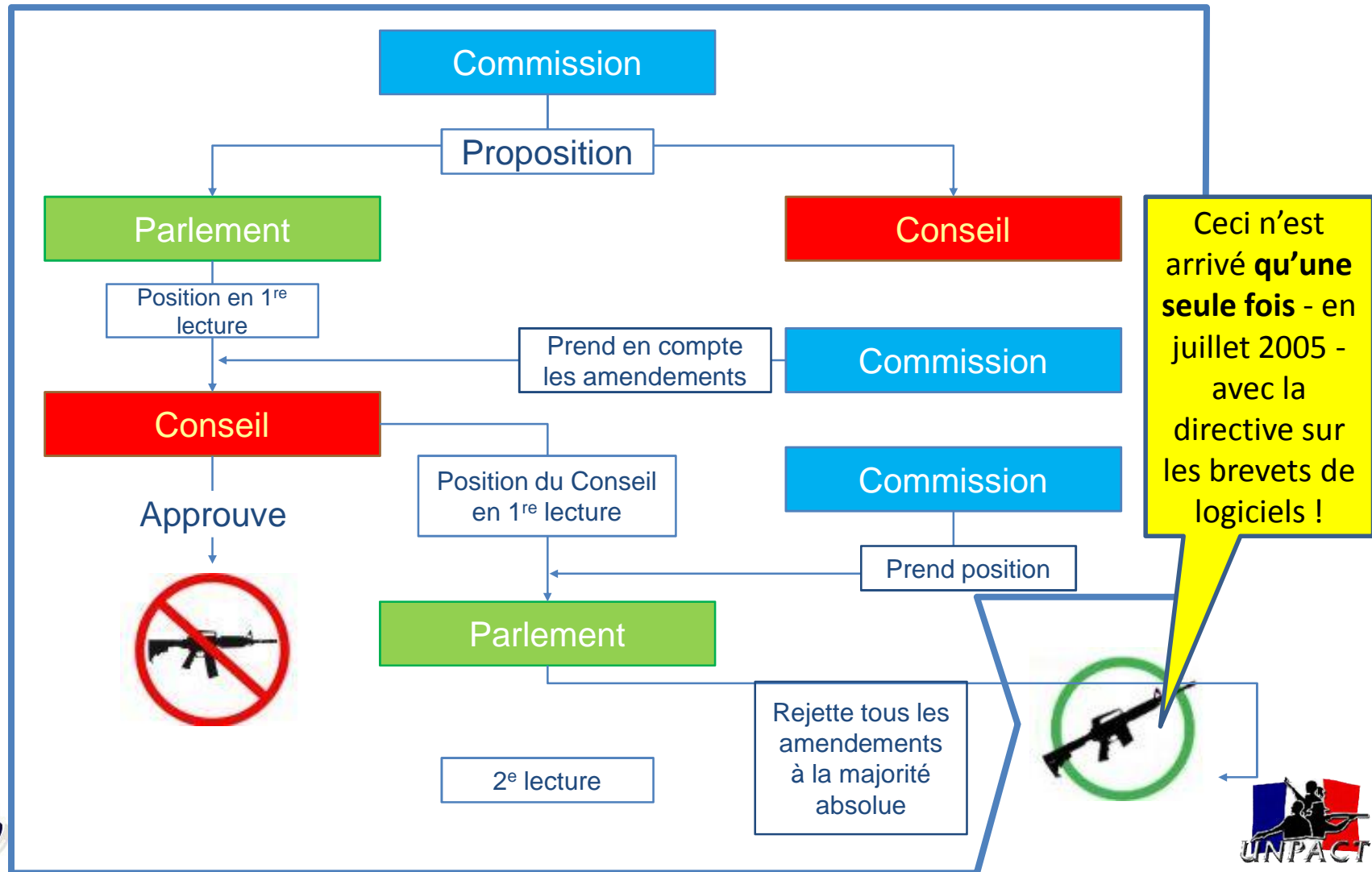
Elle **détruit les moyens d'existence** de centaines de milliers de gens, qui gagnent leur vie honnêtement grâce au commerce légal des armes



Davantage de détails : [Lettre ouverte aux membres du Parlement européen](#)



# FIREARMS UNITED demande le rejet de la proposition et 3 nouvelles instructions



# La position de FIREARMS UNITED

La Directive Armes en vigueur est un outil efficace en matière de sécurité et n'entrave pas inutilement les activités légales. Les États membres de l'UE qui ont transposé fidèlement la Directive en droit national et l'ont appliquée rigoureusement ont de bons résultats. Ce qui est nécessaire est une meilleure collaboration entre États membres pour bénéficier de l'expérience de ceux qui ont appliqué la Directive en totalité avec efficacité et succès et pour mettre en œuvre des mesures qui harmonisent les procédures pour une meilleure maîtrise. C'est le moyen de gagner la confiance des citoyens et la coopération pour maintenir la sécurité en Europe.

**Nous approuvons les instructions d'harmonisation des normes et des règles de neutralisation, les armes de tir à blanc et les marquages.**

**Nous désapprouvons l'ensemble de la « Proposition pour une modification de la Directive 91/477/EEC »**

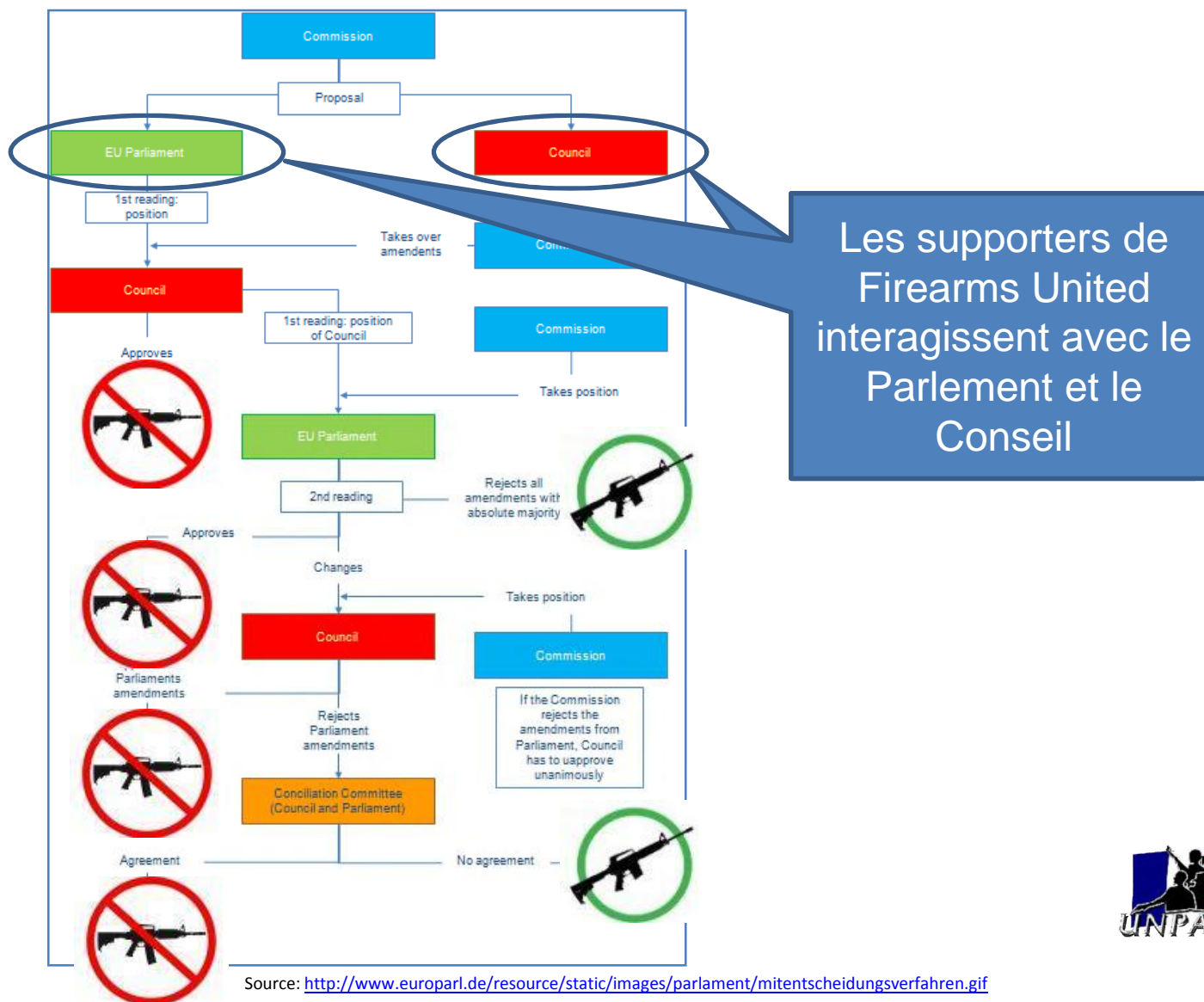


Davantage de détails : [Lettre ouverte aux membres du Parlement européen](#)





# La procédure législative



# La directive armes au Parlement européen

La commission  
parlementaire  
**responsable** est **IMCO**  
(Marché Intérieur et  
Protection du  
Consommateur)

La commission  
responsable peut  
demander l'opinion de  
**JURI** (Affaires Juridiques)

La Commission **associée**  
est **LIBE** (Libertés Civiles,  
Justice et Affaires  
Intérieures)



# La directive armes au Parlement européen

La commission **associée** est **LIBE** (Libertés Civiles, Justice et Affaires internes), **elle a voté en notre faveur le 9 mai**

La première lecture au **Parlement européen** est prévue le **22 novembre**

La commission **responsable** **IMCO** (Marché Intérieur et Protection du consommateur) **a débattu les 13 et 14 juin et elle votera le 14 juillet**



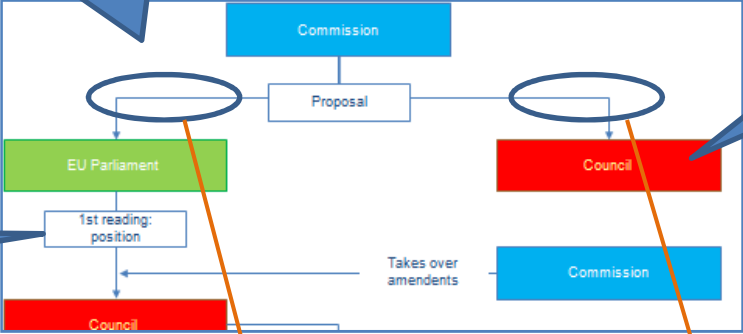
Dossier de procédure : [Lien](#)



Le processus en est ici !  
Dans la phase préparatoire  
avant passage au Parlement

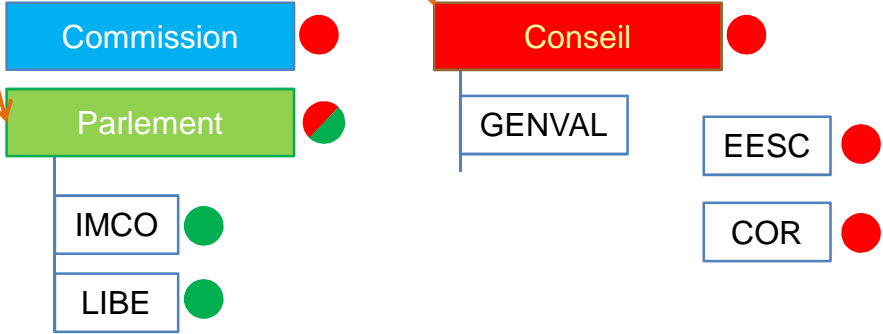
La « contre-proposition » du  
Conseil est encore plus  
stricte que la proposition  
initiale de la Commission

22 novembre



**Zoom sur les parties prenantes à cette étape**

- = favorable à FU = contre les interdictions
- = favorable à la CE = pour les interdictions
- = moitié / moitié



Source: <http://www.europarl.de/resource/static/images/parlament/mitentscheidungsverfahren.gif>

# Jusqu'ici : petite victoire à LIBE, un espoir pour IMCO



En mai, LIBE a rejeté la plupart des interdictions et des règles plus strictes, malheureusement pas par une majorité écrasante mais très modérément.

Plus de détails : [L'interdiction des armes en UE : finalement une victoire à LIBE](#)

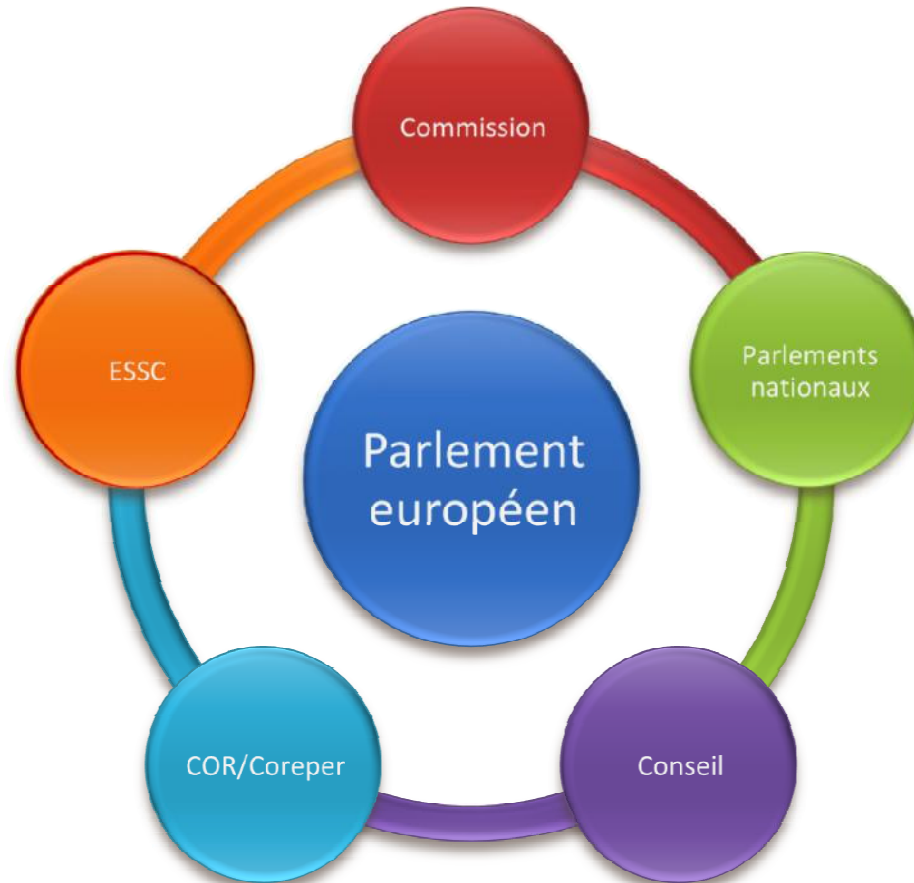


IMCO a débattu en juin et votera en juillet sur les amendements – dont un grand nombre soutiennent notre cause, à l'exception de ceux présentés par les Verts et les Socialistes.

Plus de détails : [Les nouveaux amendements de l'IMCO publiés](#)



# Travail préparatoire



Le Parlement européen est entouré de cinq corps, dont la **majorité veut interdire quelque chose.**  
Même le PE veut des règles plus strictes pour l'accès légal.



# De puissants opposants



Le *Groupe de travail sur les sujets généraux et l'évaluation* (**GENVAL**), qui est composé d'experts dans le sujet venant de chaque État membre. C'est la plateforme fondamentale de discussion



Le niveau suivant est le *COMité des REprésentants PERmanents* (**COREPER**) qui se compose de diplomates des bureaux permanents de chaque État membre à Bruxelles qui transmettent la position de leur gouvernements respectifs



Le troisième et plus haut niveau est le **Conseil des ministres** composé des ministres de l'Intérieur et de la Justice des États membres, parfois même les Premiers ministres, qui sont les décideurs



# Ce que veut le Conseil

**L'interdiction des armes de poing capables de tirer plus de 21 munitions sans rechargement**

**L'interdiction des carabines capables de tirer plus de 11 munitions sans rechargement**

**L'interdiction des armes longues qui peuvent être réduites, grâce à une **crosse pliable, télescopique ou facilement démontable**, à une longueur inférieure à 60 cm**

**La limitation des motifs de délivrance des autorisations pour les armes de Catégorie A**

**L'interdiction pour les collectionneurs d'acquérir et détenir des armes de Catégorie A, même si elles sont historiques et conservées dans des conditions strictes**



Davantage de détails : [Restrictions en UE : le Conseil approuve](#)





Il y a une longue, longue route devant nous !



Commission

PE = Parlement européen

Conseil

Comité de conciliation



## Notre objectif

Si une proposition législative est **rejetée** à n'importe quelle étape de la procédure ou si le Parlement et le Conseil **ne peuvent pas se mettre d'accord sur un compromis**, la **proposition n'est pas adoptée**, et la procédure s'achève.



Nous ne pouvons pas accepter une législation bâtie sur des mensonges !

[Regardez notre vidéo !](#)



# Nous avons besoin de votre soutien !



**Informez vos amis !**



**Écrivez aux politiciens !**



**Signez et partagez notre pétition !**



**Faites un don pour notre lobbying à Bruxelles !**

